

Adresse de la commune de Bourg-Régéréré qui fait passer les détails des fêtes célébrées en honneur de la liberté, de l'égalité et des vertus républicaines, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Bourg-Régéréré qui fait passer les détails des fêtes célébrées en honneur de la liberté, de l'égalité et des vertus républicaines, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 561-562;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20862_t1_0561_0000_19

Fichier pdf généré le 23/01/2023

les sommes réunies présentent un capital de 45 000 liv. La Société vient de faire une expérience sur l'extraction du salpêtre, ses résultats sont heureux et dans peu elle espère pouvoir contribuer à la destruction des tyrans et de leurs esclaves en fournissant à la République de ce sel protecteur de la Liberté. L'arbre de la Liberté, planté dès le commencement de la Révolution, ne présentait à l'œil qu'un squelette décharné et prêt à tomber. La commune y a substitué un jeune chêne, image vivante de la force des hommes libres, et devant la porte du lieu des séances de la Société, on y voit un arbre pareil que les jeunes citoyens d'Avre-Libre ont élevé en l'honneur de Joseph Bara.

Grâce au courage intrépide d'André Dumont, représentant du peuple dans notre département, le fanatisme et l'aristocratie sont terrassés; notre commune jouit des bienfaits de la Révolution, elle en sent tout le prix et son vœu bien exprimé, est que vous fassiez prompte justice des scélérats qui ont tenté de porter une main impie sur l'ouvrage de la nature et de la raison. Continuez de gouverner le vaisseau de l'Etat et vous le sauverez infailliblement. Vive la République ! Vive la Montagne ! Vive les Comités de salut public et de sûreté générale ».

JUGOIS fils (secrét.), DELALANDE (présid.).

40

La société populaire de La Canourgue, département de la Lozère, invite la Convention nationale à rester à son poste; elle dénonce comme fausses les intrigues et les machinations des malveillans, qui osent peindre ce département comme un foyer de troubles et d'agitation.

Mention honorable, renvoi au comité de salut public (1).

41

La société populaire de Riscle, en applaudissant aux travaux de la Convention, annonce qu'elle a envoyé aux frontières un jacobin armé et équipé.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre (2).

42

La société populaire de Beaumont, département du Puy-de-Dôme, a envoyé à la monnaie toutes les dépouilles de ses églises; l'une est devenue le temple de la raison, l'autre sert d'atelier pour la fabrication du salpêtre. Elle a célébré l'apothéose des martyrs de la liberté,

Marat, Lepeletier et Châlier. Elle demande que le nom de cette commune soit changé en celui de Bourg-Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

43

La commune de Bourg-Régénéré fait passer les détails des fêtes célébrées dans son sein aux secondes décades de pluviôse et de ventôse, en l'honneur de la liberté, de l'égalité et des vertus républicaines.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (2).

[Bourg-Régénéré, 21 vent. II] (3).

« Dans la commune de Bourg-Régénéré depuis l'arrivée du représentant Albitte, envoyé dans l'Ain et le Mont-Blanc, aucune décade ne s'est passée sans être célébrée avec joie, décence et simplicité.

Le fanatisme n'a plus d'autel ni de partisans; les prêtres en grande partie ont abdiqué et ont eux-mêmes décillé les yeux des citoyens sur les préjugés religieux. Les châteaux-forts et les clochers n'élèvent plus parmi nous une tête altière; tout respire l'égalité, le patriotisme, et nous marchons d'un pas ferme à la raison, à la vérité et aux mœurs républicaines.

La seconde décade de ventôse a été annoncée avec l'aurore, au son du tambour et au bruit du canon. Les différentes armes se sont rendues au cirque. Les évolutions militaires ont été effectuées avec précision par les bataillons du Jura, des Basses-Alpes, des hussards et la garde nationale, sous le commandement du général Lajolais.

Toutes les citoyennes avoient pour parure la décence, et pour guirlande le lierre. Sept ou huit mille âmes au moins embellissoient cette décade, dont le but, en rendant hommage au décret de la Convention, étoit de marquer la réunion des blancs aux hommes de couleurs.

On voyait sur un char qui ouvrait la marche et qui étoit précédé par vingt guerriers à cheval, une jeune citoyenne représentant l'égalité; elle étoit assise : le drapeau tricolore flotait dans sa main; des nègres et des blancs l'entouraient; elle s'appuyait sur eux et leur sourioit également; un groupe de femmes environnoit le char qui sembloit être porté par elles.

Venoit ensuite un second char, du milieu duquel s'élevait l'arbre de la liberté, surmonté du bonnet chéri; il étoit traîné par quatre bœufs, emblème de la force; une quarantaine de jeunes élèves de la patrie se massaient tout autour et grimpoient, en se jouant, jusqu'à la cime.

Sur le troisième char, on voyait plusieurs négresses allaitant des enfants blancs, et des

(1) P.V., XXXIV, 242. C. Eg., n° 589; J. Sablier, n° 1226; Bⁱⁿ, 9 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 243. Débats, n° 558, p. 177; Bⁱⁿ, 10 germ.

(1) P.V., XXXIV, 243. Bⁱⁿ, 11 germ.

(2) P.V., XXXIV, 243. Bⁱⁿ, 9 germ. (1^{er} suppl^t) et 14 germ. (suppl^t); J. Sablier, n° 1226.

(3) D XXXXVIII, doss. 3. Broch. in-8°, Imp. Philon.

blanches allaitant des noirs; deux citoyennes représentant, l'une la liberté, et l'autre la vertu, habillées en guerrier, étoient à cheval avec des nègres et des blancs; ils accompagnaient le char, et la liberté jouissoit de ce spectacle de réunion, précurseur de son triomphe.

On voyoit à la suite une urne funéraire qui représentoit les cendres des martyrs de la liberté; elle étoit entourée d'un détachement de volontaires, l'arme basse, marchant dans le silence et dans le recueillement le plus profond.

L'abondance formoit le quatrième char, une jeune fille fraîche et fortement constituée y siégeoit au milieu des gerbes, des tonneaux, des étoffes et de toutes les matières premières; elle distribuoit des fleurs et des fruits. La gaieté, la sérénité, la douce impression qu'inspire le bonheur se répandoient sur le groupe qui l'environnait et sur tous ceux qu'elle rencontroit dans sa marche.

Le cinquième char étoit vaste, il étoit traîné par six taureaux, la nature y étoit debout, une famille innombrable d'enfants au-dessous de six ans, se pressoit autour d'elle; elle les fixoit en mère, et l'on voyoit briller dans ses yeux le désir de se reproduire sans cesse. Le char étoit précédé de guerriers à cheval et de quatre bœufs conduits à la main par des défenseurs de la patrie. Un laboureur sur sa charrue suivait la nature et sembloit annoncer qu'en la prenant pour guide, on est toujours heureux.

La marche étoit fermée par les autorités constituées, la société populaire, le comité de surveillance et un groupe d'habitans des campagnes, décharlatanisés par l'aveu de leurs ci-devant curés et qui disoient de bonne foi qu'ils n'avoient jamais vu de procession si jolie. Le drapeau tricolore s'agitoit et flotait sur tous les chars et dans tous les rangs; chaque char étoit coupé par un groupe de femmes et de jeunes filles qui marquoient les distances et concouroient à l'ordre de cette fête civique.

On fait ainsi le tour de la commune. Les hymnes de la liberté s'entonnent de toute part; le temps étoit si propice, le ciel si beau, que l'on a pris la grande voûte pour servir de temple de la raison.

Arrivés sur l'esplanade, on a formé un carré; les citoyennes rangées entre les haies des guerriers, ressembloient à un parterre émaillé de fleurs; le coup d'œil étoit frappant. A l'instant, et par un mouvement naturel, on plante une pique surmontée d'un bonnet et les femmes et les hommes, et les nègres et les blancs l'entourent; on se presse, on s'embrasse, les mains s'unissent, les rangs se brisent et l'on danse au son du tambour et des musettes. La joie étoit générale. Un roulement se fait entendre, chacun reprend sa place et la marche continue en chantant.

De retour au cirque, lecture faite des loix et de quelques discours énergiques; on annonce qu'après le repas les musiciens et les musettes se rendront à l'esplanade pour y finir, par des danses, cette belle journée. Les cris de *Vive la République, Vive la liberté, Vive l'égalité* se font entendre. On se sépare, et deux heures après réunis de nouveau, la soirée passée en promenade et en danse; la fraternité et l'égalité présidaient par-tout; et si l'on peut nous reprocher quelque chose, c'est d'avoir anticipé sur

les beaux jours que nous promet la république.

Vive les vrais Montagnard; Vive les Sans-culottes.

Le conseil général arrête que le présent récit sera annexé au registre des délibérations, imprimé, envoyé au représentant du peuple Albitte, et distribué dans les campagnes. »

B. DESISLES (*agent nat.*)

44

Les membres réunis du conseil général, du comité de surveillance et la société républicaine de la commune de Cuers, département du Var, annoncent que tous les habitans, réunis, ont célébré, autour de l'arbre de la liberté, la reprise du Port de la Montagne, aux cris répétés de *Vive la République! Vive la Convention!* Gloire aux armées! Eloignés seulement de trois lieues de cette commune, ils ont résisté aux suggestions perfides de ses traîtres habitans. A la voix de la patrie, 400 volontaires se sont enrôlés; 73 habits et 800 chemises leur ont été donnés. Une somme de 27,000 liv. a été versée dans les familles de 66 de ces braves défenseurs. Un hôpital a été établi dans cette commune; tous les soins ont été donnés aux malades et aux blessés. Enfin le jour où nos généreux guerriers alloient porter les derniers coups, nous nous sommes, disent-ils, levés en masse, nous leur avons porté des cartouches, de l'eau-de-vie, et frayé un chemin dans cette roche inaccessible de Pharon, pour y porter, sur les épaules l'un de l'autre, les bouches à feu qui furent dirigés sur les rebelles.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Cuers, s. d.] (2).

« Vive la République! Vive la Convention, Vive la Montagne, Honneur à nos représentants et gloire à nos armées.

Tels sont les cris que le peuple de Cuers a fait retentir lorsque réuni dans la place de la Liberté, autour de l'arbre chéri; il a célébré avec enthousiasme la fête des victoires de la République de la reddition de Toulon. C'est là qu'il s'est encore écrié avec attendrissement : *Toulon est à nous, nous sommes sauvés.*

Oui, nous le sommes, Citoyens représentans, et nous le devons à cette Montagne Sainte de laquelle est sortie cette sublime constitution. A cette Montagne qui a organisé ce gouvernement révolutionnaire qui doit l'établir sur des bases fixes et inébranlables, qui a porté, depuis le trente et un mai, tant de décrets salutaires. Agréer ici l'hommage de notre reconnaissance.

Mais, Citoyens représentans, qu'il nous soit permis de vous raconter combien notre commune s'est distinguée par son dévouement à la chose publique, de vous dire que nous avons su résister aux pressantes sollicitations et aux suggestions perfides des traîtres toulonnais, dont l'influence étoit d'autant plus dangereuse pour notre commune que nous n'en sommes

(1) P.V., XXXIV, 243. B⁴, 9 germ. (1 suppl¹).

(2) C 297, pl. 1019, p. 23.